

Un nouveau parc éolien géant en baie de Seine

TotalEnergies est retenu pour créer le plus grand champ français d'éoliennes en mer, au large du Calvados. De quoi approvisionner 1 million d'habitants en électricité, à partir de 2032.

TotalEnergies vient d'être, pour la première fois, retenu pour un parc éolien en mer de forte puissance en France, alors qu'il est déjà très présent dans ce secteur à l'étranger. Dénommé Centre Manche 2, le projet est situé à 40 km de la côte du Calvados et non loin de la grande raffinerie du groupe, bien moins écologique, au Havre.

Il jouxte le parc Centre Manche 1, attribué en 2023 à EDF, d'une capacité de 1 gigawatt. Celui de TotalEnergies atteindra 1,5 gigawatt. Trois fois plus que ceux de Saint-Nazaire (Loire-Atlantique), Saint-Brieuc (Côtes-d'Armor) et Fécamp (Seine- Maritime). Il produira autant d'électricité qu'un réacteur nucléaire et approvisionnera 1 million d'habitants.

Moins cher que le nucléaire

« L'investissement est de 4,5 milliards d'euros, le plus important de TotalEnergies en France depuis trente ans », précise Isabelle Patrier, directrice France de TotalEnergies. Ce montant ne comprend pas le raccordement au réseau terrestre, à la charge de RTE, le gestionnaire du système électrique français.

Le choix des équipements n'est pas arrêté. Mais le groupe s'engage à privilégier des éoliennes (recyclables) et des câbles « fabriqués en Europe ». De quoi faire saliver GE Vernova en Loire-Atlantique, LM Winds à Cherbourg (Manche) et Siemens-Gamesa, au Havre.

Le prix de vente de l'électricité, au mégawattheure, proposé par TotalEnergies est de 66 €. Plus élevé que les 44,90 € qui avaient valu à EDF d'être retenu pour Centre Manche 1 en 2023. Mais depuis, le coût des équipements a flambé.

Pour autant, ce tarif « confirme que l'éolien offshore est la source d'électricité la plus compétitive », se félicite le syndicat des énergies renouvelables. Le prix de revient du parc nucléaire d'EDF est de 70 €. Celui

des futurs réacteurs EPR 2, entre 92 et 146 €, selon des estimations de la Cour des comptes encore soumises à de nombreuses incertitudes.

La mise en service est attendue en 2032. D'ici là, TotalEnergies doit trouver un nouveau partenaire, à la place du géant allemand de l'électricité RWE, qui se retire du projet dans le cadre d'une révision de sa stratégie.

Au contraire du projet voisin, plus proche de la côte et dont les riverains contestent l'impact visuel, Centre Manche 2 suscite peu de contestation, du moins à terre. Les pêcheurs normands, eux, s'estiment « **mal traités par la multiplication des champs offshore, qui s'ajoutent au Brexit et aux aires marines protégées** », déplore leur président Dimitri Rogoff.

André THOMAS.